



Tranche d'info

• UNE SAISON SATISFAISANTE

Les atouts forts de la saison ont été sans conteste les nombreux jours ensoleillés et les fortes températures qui ont rythmé les allers et venues des estivants à la plage. Chaque année, l'Office de Tourisme réalise un baromètre des tendances auprès de ses partenaires. Pour l'été 2018, la saison a été globalement satisfaisante bien que contrastée.

Démarrage tardif de la saison

Tandis que les week-ends prolongés de mai ont été favorables aux séjours de courte durée et de proximité, le démarrage de la saison a été quant à lui plus tardif. Coupe du monde de football, passage du Tour de France, le mois de juillet a été marqué par des événements sportifs réjouissants mais qui n'ont pas encouragé les vacanciers à partir avant la mi-juillet. Nous observons un glissement du début de la saison qui commence maintenant d'avantage à partir de la 3^{ème} semaine de juillet.

Un mois d'août qui a fait le plein

La fréquentation du mois d'août a été légèrement supérieure à l'année dernière. Les hébergeurs ont globalement fait le plein, bien que certains aient constaté une sensible baisse de leur chiffre d'affaire. Les fortes chaleurs et la baisse du budget vacances n'ont pas motivé les vacanciers à multiplier leurs activités, en dehors de la plage.

Une recette positive !

D'autres indicateurs sont à considérer avec attention. Je pense au Fun Bus qui transporte d'année en année de plus en plus de passagers mais aussi à la recette des parkings payants qui a été cette saison encore en augmentation. Notons également que l'Office de Tourisme renseigne de plus en plus de Belges, Anglais, Néerlandais et Allemands... Clientèle étrangère de retour, après avoir boudé les destinations françaises suites aux attentats de 2015.

Votre Maire, Président de la SPL Office de Tourisme de la Tranche sur Mer, Serge KUBRYK.

LES CHIFFRES DE
LA SAISON 2018

+ DE 852 112

NUITÉES SUR TOUTE
LA STATION

178 538

PERSONNES
TRANSPORTÉES
GRATUITEMENT
PAR LE FUN BUS
ET L'ECOBUS

+ 10 %

75

SAISONNIERS
EMPLOYÉS
PAR LA MAIRIE

9

POLICIERS ET
ASVP TOUT L'ÉTÉ

7J / 7

NETTOYAGE
DES PLAGES
QUOTIDIEN
TOUT L'ÉTÉ

10/10

ANALYSES DES EAUX
DE BAINADE
EXCELLENTES
TOUT L'ÉTÉ

• UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ÉCOLE DE LA MER



Notre commune compte 210 élèves, 67 enfants se répartissent sur 3 classes à l'école Notre Dame et 143 à l'école de la Mer. Les effectifs, toujours en hausse dans cette école, ont amené la DASEN (Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale) à octroyé un enseignant supplémentaire pour l'année. Depuis cette rentrée, 6 classes se partagent les élèves. C'est un rajeunissement de la population de parents d'élèves qui semble expliquer le nouveau pic de fréquentation.

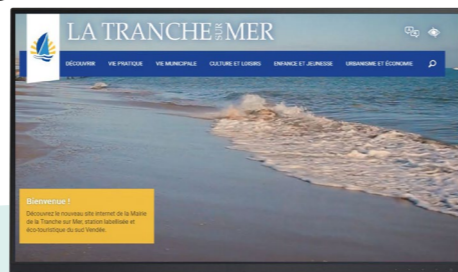
Pour accueillir ces effectifs et donner un poumon d'air à l'école, nous avons anticipé, en installant un modulaire supplémentaire cet été. Ces deux modulaires dans la cour sont provisoires en attendant la décision d'agrandir cette école ou de la déplacer près du pôle enfance. Notre réflexion est en cours.

Thérèse Chable, Conseillère Municipale déléguée aux affaires scolaires, périscolaires, à l'éducation et au CMJ

• LE POLE ENFANCE CONNAIT UN VRAI SUCCÈS... MÊME L'ÉTÉ !

4 244 JOUEURS SONT VENUS PROFITER DES NOMBREUSES ANIMATIONS DE LA LUDOTHÈQUE, L'ÎLOT JEUX

+ DE 3 260 PARTICIPANTS AUX VACANCES SPORTIVES ET **186** ENFANTS ACCUEILLIS A L'ÎLOT COPAINS.



• NOUVEAUX !

Nouveaux créneaux horaires d'ouverture pour la bibliothèque de la Tranche sur Mer.

De septembre à juin :
Mercredi : de 10h00 à 12h00 / de 16h00 à 18h00
Vendredi : de 17h00 à 19h00
Samedi : de 10h30 à 12h30.

TRANSPORT SCOLAIRE, UNE NOUVELLE COMPÉTENCE MUNICIPALE !

L'Intercommunalité Sud Vendée Littoral était jusqu'à présent organisatrice secondaire du transport scolaire des élèves primaires. Elle a redéfini ses compétences et a souhaité donner celle-ci, à compter du 1^{er} septembre 2018, aux communes. Donc la commune devient organisatrice secondaire pour les circuits de la Grière et la Terrière en direction de l'école Notre Dame et de l'école de la Mer. Les modalités de réinscription restent inchangées au service et se font sur le site internet : www.scolaire85.paysdelaloire.fr

La possession de la carte de transport et le gilet jaune sont obligatoires pour monter dans le car. Dans chaque bus, une accompagnatrice, en plus du chauffeur, assure la sécurité des élèves.

Soyez vigilants lorsque les enfants montent ou descendent des cars et ce toute la journée, aussi bien sur les transports scolaires que sur celui réalisé avec notre car communal. La sécurité s'est l'affaire de tous !

La commune, pour les primaires et les collégiens, prend en charge la part familiale soit 12,10€ par mois pour les plus jeunes et 17,50€ pour les autres.

Bienvenue sur le nouveau site internet de la Mairie de la Tranche sur Mer ! Plus pratique, plus dynamique, retrouvez tout son contenu en un clic ! Le site s'adapte également à une lecture sur mobile.
www.latranchesurmer.fr

• LA TRANCHE VENDÉENNE REÇOIT LE GAULT ET MILLAU D'OR !



L'année passée le restaurant « Le Pousse-Pied » recevait une première étoile au guide Michelin. Cette année, c'est au tour de « La Tranche Vendéenne » d'être récompensée par le Gault et Millau. Son responsable, Vincent Grosjean, nous en apprend davantage sur cette distinction convoitée.

Pouvez-vous nous expliquer comment vous avez reçu le Gault et Millau d'Or ?

Tout d'abord, il y a eu des retours positifs de la part de lecteurs du Gault et Millau. Ensuite, les membres du jury sont venus en tant que clients mystères pour acheter des produits dans ma boucherie – charcuterie. C'est la qualité de la viande et le jambon de Vendée qui ont fait la différence.

Pouvez-vous nous parler davantage du Gault et Millau ?

C'est un guide qui référence les restaurateurs mais aussi les métiers de bouche (boucherie, boulangerie, pâtisserie et chocolaterie). Cette année, en Vendée, 9 artisans ont été sélectionnés sur tous les corps de métiers confondus, dont deux en boucherie. Au niveau national, nous sommes 89 bouchers à avoir reçu le Gault et Millau d'or en 2018.

Au niveau professionnel, quelle est, pour vous, la prochaine étape ?

Continuer à faire ce que j'aime ! Je travaille dans le métier de la bouche depuis 40 ans et ça fait depuis 30 ans que je suis à mon compte. 2019 va marquer ma 10^{ème} année à La Tranche-sur-Mer.

• RÉGÉNÉRATION DES PINS EN FORÊT DOMANIALE



Au cours de la réunion du Comité de massif forestier il a été évoqué le programme des coupes de régénération en forêt domaniale. Pour s'en rendre compte sur le terrain et informer le public, les élus en lien avec la commission environnement ont visité les sites avec le technicien de l'ONF (Office National des Forêts).

La forêt domaniale couvre 330 ha sur notre commune et participe à la qualité de nos paysages. Le renouvellement régulier des pins âgés (80 ans environ) est indispensable.

Le processus de régénération des pins se déroule en plusieurs étapes :

- La coupe du taillis (*cf photo*) intervient selon un programme. Elle est suivie un an plus tard par la coupe d'ensemencement qui prélève environ ¼ des pins, laissant en place les meilleurs semenciers. En effet les graines ont besoin d'un maximum de lumière pour germer.

- La coupe des semenciers a lieu 3-4 ans plus tard.

- Ensuite, les forestiers doivent dégager les jeunes pins de la végétation concurrente (chêne vert, robinier ...) pour se développer.

Durant l'hiver prochain trois zones limitées (La Savinière, la Dune de Paris, Les Casserottes) seront concernées sur notre commune par les coupes d'ensemencement, couvrant au total 2,2 ha. Elles seront ensuite élargies avec la coupe du taillis.

Philippe Brulon, conseiller municipal, délégué à la jeunesse, à l'enfance et à l'environnement.

• CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



Le 11 novembre de cette année 2018, revêt un caractère particulier. Il y a cent ans l'armistice mettait fin à « la grande guerre ». La volonté du département de la Vendée (résidence du Père La Victoire, Georges CLEMENCEAU) et de l'association des maires de Vendée, est de donner une résonance singulière à ce jour de recueillement. Des représentants iront récupérer une flamme allumée à l'Arc de Triomphe. Elle sera ravivée le 20 octobre au VENDESPACE, où les communes participantes, dont La Tranche sur Mer, la récupéreront pour la présenter lors de leurs cérémonies.

Les associations d'anciens combattants, les élus, le conseil municipal des jeunes, les enfants des écoles, l'harmonie municipale, la chorale «ATRANCH'CHOEUR», vous invitent à venir nombreux, grands-parents,

parents, enfants pour honorer ceux qui ont laissé leur vie pour la paix, en luttant contre le despotisme. N'oublions pas, n'oublions jamais tous ceux qui sont morts pour nous permettre de vivre en libre démocratie. C'est un devoir de mémoire inéluctable. **Programme** : 11h00 messe / 11h45 départ défilé / 12h00 cérémonie de commémoration / 12h30 verre de l'amitié / 13h00 repas du centenaire à l'Aunis. Renseignement auprès de la Mairie.

Jean-Jacques LEJEUNE

Conseiller municipal en charge de la sécurité et des cérémonies

• AMÉNAGEMENT VOIRIE :



Avenue de la Plage (de l'avenue Maurice Samson jusqu'au carrefour de la rue Anatole France). La rue va être réaménagée, dans la continuité du tronçon de l'avenue de la Plage, de la place de la Liberté à la place du Centre. Les travaux commenceront à partir du mois de novembre.

• AGENDA PÔLE CULTUREL LES FLORALIES

- Samedi 20 octobre - **CHRIS ESQUERRE SUR RENDEZ-VOUS**

ONE MAN SHOW - TARIFS : 20€ - 18€ - 15€

- Du samedi 3 au 10 novembre - **FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR**

Les pièces sont gratuites et ne nécessitent aucune réservation.

- Mardi 13 novembre - **CONNAISSANCES DU MONDE « LA MALAISE »**

CINÉ CONFÉRENCE - 9€ à partir de 12 ans

- Mardi 4 décembre - **CONNAISSANCES DU MONDE « L'ARGENTINE »**

CINÉ CONFÉRENCE - 9€ à partir de 12 ans

- Vendredi 7 décembre - **LE JUIF ERRANT PAR LA SIMPHONIE DU MARAIS**

MUSIQUE BAROQUE - TARIFS : 15€ - 13€ - 10€

- Vendredi 11 janvier 2019 - **VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION**

- Samedi 26 janvier 2019 - **LA NUIT DE LA GUITARE**

MUSIQUE POP/ROCK - TARIFS : 25€ - 22€ - 20€

- Samedi 9 février 2019 - **ESPÈCES MENACÉES PAR LA COMPAGNIE DES LUMIÈRES (du Château d'Olonne)**

THÉÂTRE - TARIFS : 10€ - 9€ - 5€

- Samedi 23 février 2019 - **C'EST PAS DU TOUT CE QUE TU CROIS**

THÉÂTRE - TARIFS : 25€ - 22€ - 20€

- Mardi 26 février 2019 - **CONNAISSANCES DU MONDE « LES LACS ITALIENS »**

CINÉ CONFÉRENCE - 9€ à partir de 12 ans

Renseignements, billetterie et abonnement :

Office de Tourisme de la Tranche sur Mer - 02.51.30.33.96

www.latranchesurmer.fr /  La Tranche sur Mer - Animations

